



CANADIAN
PUBLIC HEALTH
ASSOCIATION

ASSOCIATION
CANADIENNE DE
SANTÉ PUBLIQUE

The Voice of Public Health
La voix de la santé publique

Association canadienne de santé publique

Assemblée générale annuelle 2021

Mercredi 5 mai 2021 | 12 h–14 h (HAE)

Par webinaire

PROCÈS-VERBAL

Présidente : Benita Cohen

Assesseure-conseil : Lynn McIntyre

Sont présents : 41 membres

1.0 Mot d’ouverture

La séance est ouverte et le quorum est confirmé.

La présidente, Benita Cohen, souhaite aux délégués la bienvenue à l’assemblée générale annuelle (AGA) 2021 de l’Association canadienne de santé publique (ACSP) dans les deux langues officielles et signifie sa reconnaissance des territoires traditionnels où elle se trouve et où les bureaux de l’ACSP sont situés.

Pour cette visioconférence sur Zoom, il est expliqué aux membres comment poser une question, faire un commentaire général, proposer ou appuyer une motion et voter sur une motion.

La présidente présente le conseil d’administration de l’ACSP :

- Vamini Selvanandan, présidente désignée de l’ACSP et présidente du comité des candidatures;
- Jason Cabaj;
- Katie-Sue Derejko;
- Monica Emode, administratrice étudiante et présidente du comité des finances;
- Yipeng Ge;
- Donika Jones;
- Nancy Laliberté;
- Sume Ndumbe-Eyoh, présidente du comité des prix;
- Thomas Piggott;
- Laura Taylor.

Lynn McIntyre est présentée comme l’assesseure-conseil officielle de l’assemblée. Les règles de procédure sont dans le dossier d’information de l’assemblée.

La présidente fait remarquer que l’AGA est l’occasion pour les membres d’entendre parler des affaires de l’Association, et pour le conseil d’administration d’entendre les membres. Nous voulons connaître leur avis sur les progrès réalisés et sur les orientations futures de l’Association. Les administratrices et administrateurs sont présents pour entendre les opinions des membres afin d’en tenir compte dans la planification d’avenir. Si les membres ont des idées d’options stratégiques que l’ACSP devrait préconiser, ils peuvent soumettre une position ou un énoncé de politique n’importe quand. Les membres peuvent visiter la page des Politiques et plaider du site Web de l’ACSP, où ils trouveront des informations sur le processus d’élaboration et des directives pour proposer des politiques.

2.0 Adoption du procès-verbal de l’assemblée générale annuelle tenue le 27 mai 2020

Proposition :

Ardene Robinson Vollman/Thomas Piggott

QU’IL SOIT RÉSOLU d’adopter tel que diffusé le procès-verbal de l’assemblée générale annuelle tenue le 27 mai 2020.

.../ADOPTÉE

3.0 Adoption des états financiers audités de 2020

La présidente du comité des finances, Monica Emode, présente les états financiers audités de 2020. Le comité des finances et le conseil d'administration ont examiné ces états et recommandent qu'ils soient approuvés.

L'objectif de l'ACSP est d'avoir un budget équilibré sur toute période de trois ans, sachant qu'il peut y avoir des fluctuations d'une année à l'autre. Heureusement, le cycle budgétaire triennal terminé en 2020 était excédentaire. D'après les projections actuelles, cette position excédentaire devrait être maintenue pendant au moins les trois prochaines années. La lettre des auditeurs au conseil d'administration décrit le mandat et les conditions particulières de l'audit effectué. L'ACSP a une fois de plus obtenu un audit « favorable », comme on le voit dans la lettre à la rubrique « Opinion ». L'État de la situation financière indique une hausse de l'actif d'un peu plus de 734 000 \$, liée principalement à une hausse des liquidités. Le passif a aussi augmenté, mais seulement de 63 000 \$, ce qui laisse un actif net de 970 000 \$. L'État de l'évolution de l'actif net reflète le solde de l'actif (970 000 \$). L'État des résultats reflète la hausse des recettes d'un peu plus de 1,1 million de dollars et les recettes nettes (l'excédent) d'un peu plus de 670 000 \$. Cela représente un écart positif considérable par rapport au budget initial de 2020. L'État des flux de trésorerie montre le mouvement des liquidités durant l'année; il reflète la hausse des recettes nettes, qui se traduit par une hausse des liquidités.

Il n'y a pas eu de nouvelles politiques comptables en 2020; les autres notes présentent en détail les éléments inclus dans les états financiers. Il n'y a rien dans les notes sur quoi l'auditeur a besoin d'attirer l'attention.

Aucune question n'est posée.

Proposition :

Caitlin Johnston/Hope Beanlands

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter les états financiers audités de 2020 de l'Association canadienne de santé publique.

.../ADOPTÉE

4.0 Nomination de l'auditeur de l'ACSP pour 2021

L'ACSP continue de recevoir d'excellents services à des prix très concurrentiels du cabinet Ouseley Hanvey Clipsham Deep LLP (OHCD LLP). Le comité des finances et le conseil d'administration recommandent donc qu'OHCD LLP demeure l'auditeur de l'ACSP en 2021.

Proposition :

Sheilah Sears/Laurie Baugh Littlejohns

QU'IL SOIT RÉSOLU de nommer le cabinet Ouseley Hanvey Clipsham Deep LLP (OHCD LLP) auditeur de l'ACSP pour 2021.

.../ADOPTÉE

5.0 Rapport annuel à l'AGA

Le rapport du comité des candidatures est présenté par sa présidente, Vamini Selvanandan. Les membres du comité en 2020 étaient :

- Benita Cohen;
- Georgia Carstensen;
- Nancy Laliberté;
- Sume Ndumbe-Eyoh;
- William Osei.

Richard Musto et le directeur général étaient aussi membres d'office. Le comité des candidatures pilote le processus d'élection des administrateurs et administratrices par les membres et offre au c.a. des conseils sur les processus en cours et les nominations possibles. Après les élections de 2020, l'administratrice et les trois administrateurs suivants ont entamé leur premier mandat de deux ans le 1^{er} janvier 2021 :

- Jason Cabaj de l'Alberta;
- Yipeng Ge de l'Ontario;
- Thomas Piggott de Terre-Neuve-et-Labrador;
- Laura Taylor de l'Alberta.

Sume Ndumbe-Eyoh a été réélue pour un second mandat de deux ans. Nancy Laliberté, Julie Stratton et Richard Musto, dont les mandats au c.a. ont pris fin le 31 décembre 2020, ont été remerciés pour leur dévouement et leurs contributions à l'ACSP.

Il est fait remarquer que l'appel de candidatures pour l'élection de 2021 sera diffusé aux membres en juin, la date de clôture étant fixée au 9 septembre. Les élections auront lieu en octobre et novembre. On cherche des candidates et des candidats qui possèdent collectivement un agencement de connaissances, d'expérience et de savoir-faire, surtout des personnes de diverses disciplines de la santé publique qui peuvent contribuer leur expérience des besoins distincts de populations et de communauté diverses, des finances et des affaires, ou des communications et de la mobilisation des membres. Les membres sont invités à répondre à cet appel et à contacter un membre du comité des candidatures ou du conseil d'administration s'ils sont intéressés à se porter candidats.

La présidente présente le rapport annuel 2020 de l'ACSP. Les divers articles et documents cités dans le rapport sont disponibles sur le site Web de l'ACSP.

La COVID-19 a dominé tous les aspects de nos vies en 2020, mais elle a aussi mis en évidence, pour les Canadiennes et les Canadiens, la santé publique et sa main-d'œuvre. Les efforts des membres de l'ACSP, bien que souvent invisibles pour le public, atténuent profondément et continueront d'atténuer l'ampleur des effets de cette pandémie mondiale au Canada.

Vérité et réconciliation

Dans le cadre de son engagement soutenu envers la vérité et la réconciliation avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis, l'ACSP a créé un conseil consultatif autochtone. Ce conseil aide l'ACSP à exercer son rôle de défenseur crédible de la santé publique qui œuvre à lutter contre les inégalités historiques et contemporaines auxquelles sont confrontées les communautés autochtones en matière de santé, en envisageant tous les aspects des politiques, des pratiques et des programmes de l'Association dans une perspective autochtone. Les membres de ce premier conseil sont :

- Gabriella Emery;
- Margo Greenwood, représentante de l'Assemblée des Premières nations;
- Maureen Gustafson;
- Sheri McKinstry;
- Michele Mousseau Bailey;
- Deborah Van Dyk, représentante d'Inuit Tapiriit Kanatami;
- Eduardo Vides, représentant du Ralliement national des Métis.

La création du conseil consultatif autochtone est l'aboutissement direct d'une conversation qui s'est tenue durant l'AGA 2016 de l'ACSP à Vancouver. Le modèle d'un conseil consultatif a été choisi à la faveur de consultations ultérieures avec des leaders autochtones et avec nos membres; il constitue le premier pas de notre cheminement vers la réconciliation.

L'ACSP a appuyé l'appel à l'action lancé au gouvernement fédéral pour qu'il fasse de la lutte contre le racisme le sixième pilier de la *Loi canadienne sur la santé*, qu'il interdise la discrimination fondée sur la race et qu'il accorde à chacun le droit à la même protection et au même bénéfice de la loi. Les membres qui ne l'avaient pas déjà fait ont été encouragés à appuyer cet appel.

En reconnaissance des droits inhérents des peuples autochtones à déterminer eux-mêmes leur développement économique, social et culturel et le développement des connaissances qui les concernent, la *Revue canadienne de santé publique* a établi en 2020 une nouvelle politique qui demande aux auteurs qui veulent être publiés dans ses pages de décrire clairement comment ils ont fait participer les peuples autochtones concernés. Il est fait remarquer que la RCSP est à notre connaissance la première revue scientifique au Canada à adopter une telle politique. La Revue est indépendante du conseil d'administration de l'ACSP, et son comité éditorial, sous l'impulsion de M^{me} Louise Potvin, est félicité pour cette importante innovation.

COVID-19

Depuis le début de la pandémie, l'ACSP s'efforce de riposter aux problèmes de santé publique par des approches et des options stratégiques fondées sur les preuves.

L'ACSP a [publiquement réitéré](#) son appui à D^{re} Theresa Tam, administratrice en chef de la santé publique du Canada, à l'Agence de la santé publique du Canada et aux autorités de santé publique provinciales, territoriales et locales qui luttent contre la pandémie de COVID-19.

Considérant l'engagement de l'ACSP en faveur de l'équité en santé, de la lutte contre le racisme et de la réconciliation, l'Association a préconisé une intervention souple en vue de collaborer avec les populations qui ont été démesurément touchées par la COVID-19 pour assurer [la collecte et l'utilisation responsable de données sociodémographiques et fondées sur la race](#) qui permettraient d'offrir les services appropriés durant la vague actuelle et les vagues suivantes de la COVID-19 et qui jetteront les bases d'une amélioration future de la collecte de données.

Nous avons aussi mené un [examen de la riposte initiale du Canada à la pandémie de COVID-19](#) qui présente une perspective non gouvernementale et un tour d'horizon des mesures de santé publique prises au cours de la première vague de la pandémie et des interventions qui ont été menées pour aborder les déterminants sociaux de la santé. Cet examen a défini le besoin de renforcer les chaînes d'approvisionnement en équipement de protection individuelle et d'améliorer la collecte de données sociodémographiques et fondées sur la race; il recommande aussi un revenu de base pour les Canadiennes et les Canadiens et juge qu'une loi fédérale sur la santé publique est nécessaire.

Évaluation de l'impact sur l'équité en matière de santé

Dans son plan stratégique, l'ACSP s'engage notamment à inspirer et à motiver des changements à l'appui de l'équité en santé, en souhaitant que les activités de politiques et de projets soient ancrées dans le principe de l'équité en santé, et que l'Association devienne un leader de la promotion de politiques et de programmes qui abordent ce principe. Pour y parvenir, le conseil d'administration a approuvé un [outil d'évaluation de l'impact sur l'équité en matière de santé](#) qui sera appliqué à tous les énoncés de position afin d'intégrer l'équité en santé dans le processus d'élaboration des politiques. Jusqu'à maintenant, l'outil a été appliqué à [l'examen de la riposte initiale du Canada à la pandémie de COVID-19](#), à l'énoncé de position sur [le bien-être mental des populations](#) et à un énoncé de position à publier très bientôt sur [le tabagisme et le vapotage au Canada](#). Les résultats de chacune de ces évaluations, et une description de la façon dont ils ont été intégrés dans le document, sont inclus dans la version finale publiée sur le site Web de l'ACSP.

Bien-être mental des populations

Le bien-être mental des populations est un thème qui sous-tend une grande partie des travaux récents de l'Association, qu'ils portent sur [l'accès des enfants au jeu](#), [l'usage de substances](#), les déterminants sociaux de la santé, [la stigmatisation et le racisme](#), [le principe de Jordan](#) ou la santé sexuelle. L'énoncé de position de l'ACSP sur [Une démarche de santé publique à l'égard du bien-être mental des populations](#) a décrit les effets possibles des déterminants individuels, sociaux et écologiques de la santé sur le bien-être mental des populations, et les façons d'appliquer une démarche de santé publique à cet égard.

Projets financés

[L'ACSP a créé une trousse d'information gratuite](#) qui enseigne comment appliquer le cadre des soins sensibles aux traumatismes et à la violence pour offrir des services plus sûrs et plus inclusifs en matière de santé sexuelle, d'usage de substances et d'ITSS.

En 2018, en réponse à la légalisation du cannabis, l'ACSP a publié des [Cannabases](#), une série de fiches d'information à l'intention des intervenants de la santé et des services sociaux. En 2020, l'Association a créé l'atelier [Au-delà des Cannabases](#) pour élargir à des groupes d'âge particuliers les concepts abordés dans les Cannabases. Les ressources de cet atelier clé en main, dont un guide d'animation, un cahier de participation et des diapositives de présentation, peuvent servir à animer des séances de formation.

L'ACSP a reçu des fonds de l'Agence de la santé publique du Canada pour créer un forum national d'échange des connaissances, de renforcement des capacités et de collaboration pour aborder les maladies infectieuses et les changements climatiques. Le projet vise à améliorer les connaissances, les capacités et les collaborations des professionnels et des intervenants de tout le Canada pour qu'ils puissent informer et sensibiliser leurs communautés et répondre aux exigences croissantes posées par les changements climatiques et les maladies infectieuses.

L'ACSP a aussi reçu des fonds de Santé Canada pour s'associer à des communautés de tout le pays en vue d'engager un dialogue avec des personnes ayant une expérience vécue, des professionnels, des dispensateurs de services, des décideurs et des secouristes opérationnels ayant un impact sur les façons dont l'usage de substances est abordé à l'heure actuelle. En partenariat avec ces communautés, nous créerons des ressources pour renforcer la capacité des professionnels de la santé publique et de la sécurité publique d'appliquer dans leur milieu une démarche de santé publique à l'égard de l'usage de substances.

Conférences

En 110 ans d'histoire, l'ACSP a traversé des pandémies, des replis économiques, deux guerres mondiales et d'énormes changements sociaux. En 2020, notre personnel et nos comités directeurs bénévoles ont misé sur des technologies nouvelles et existantes pour que nos conférences puissent se dérouler en ligne – pari réussi!

L'édition 2020 du Forum sur le contrôle du tabac et du vapotage a accueilli 430 délégués (trois fois plus que lors de l'édition précédente, qui s'était tenue en présentiel), tandis que Santé publique 2020 et la Conférence canadienne sur l'immunisation ont accueilli 1 150 et 735 délégués, respectivement.

Ces événements ont été un succès (et ils auront encore lieu virtuellement en 2021), mais nous reviendrons à une formule en présentiel pour notre conférence nationale d'octobre 2022 à Winnipeg.

Plan stratégique

Le conseil d'administration de l'ACSP a approuvé le plan stratégique de l'Association pour 2021-2025. Intitulé « Les voies du changement », le plan adopte une nouvelle ligne qui fait fond sur

les forces établies par les plans stratégiques précédents. Les difficultés auxquelles la santé publique est confrontée sont plus grandes que jamais, mais le plan invite l'Association à tenir son engagement envers la justice sociale et à continuer d'être la voix de la santé publique au Canada. Le plan propose de nouveaux énoncés de vision, de mission et de valeurs pour l'Association, ainsi que six priorités stratégiques interdépendantes :

- Renforcer et renouveler les systèmes et les pratiques de santé publique;
- Faire avancer la vérité et la réconciliation avec les peuples autochtones;
- Faire avancer la justice sociale et les luttes contre l'oppression et le racisme;
- Favoriser le bien-être mental des populations;
- Promouvoir l'action à l'égard des déterminants écologiques de la santé;
- Renforcer la mobilisation et la durabilité de l'organisation.

En plus des membres actuels du conseil d'administration, les anciens membres ayant joué un rôle décisif dans l'élaboration de ce plan stratégique sont remerciés pour leurs apports. Ces anciens membres sont Nancy Laliberté, Julie Stratton, Caitlin Johnson, Ingrid Tyler, Manasi Parikh et Richard Musto, qui était président du c.a. durant l'élaboration du plan.

Les membres dynamiques et impliqués de l'ACSP, dont ceux et celles qui participent à la présente assemblée, ont démontré leur engagement de multiples façons en 2020. Leurs apports sont d'une valeur incalculable, car ils permettent à l'Association d'accomplir une très grande partie de son travail.

6.0 Présentation des prix honorifiques

Le directeur général, Ian Culbert, présente les prix honorifiques 2021 de l'ACSP au nom de Sume Ndumbe-Eyoh, présidente du comité des prix de l'ACSP, qui n'a pas pu assister à l'assemblée. Les lauréates et les lauréats sont tous présents. Après quelques remarques introductives, ils sont félicités tour à tour et invités à prononcer quelques mots. Le texte intégral de leurs éloges est publié sur le [site Web](#) de l'ACSP.

Certificat du mérite

M^{me} Anna Betty Achneepineskum

Prix Ron Draper en promotion de la santé

M^{me} Bernadette Pauly

Prix « Héros de la santé publique »

M^{me} Jennifer King, M. Michael Finlay et M^{me} Liane Langstaff du groupe du droit de l'environnement de Gowling WLG, les avocats qui ont représenté l'ACSP à titre bénévole dans son intervention à l'appui de la *Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre* du gouvernement fédéral.

Membre honoraire à vie

D^r Brent Friesen

Prix R.D. Defries

M^{me} Louise Potvin

7.0 Période de questions et de discussion

La présidente fait le point sur une question soulevée à l'AGA 2020 concernant le travail de l'ACSP sur un prisme ou cadre d'équité raciale. Un groupe de travail a commencé à se pencher sur la question, mais son travail a été interrompu le temps de terminer le plan stratégique, puis d'intégrer la question de la lutte contre le racisme et l'oppression dans les priorités stratégiques. Le c.a. a tenu un débat large et ouvert, durant sa dernière séance, sur la façon d'appliquer le plan stratégique; au cours des prochains mois, il travaillera sur des activités très spécifiques et

sur des indicateurs mesurables. La version finale de l' « outil d'évaluation de l'impact sur l'équité en matière de santé » inclut un prisme de l'équité raciale. Les résultats des évaluations d'impact seront disponibles avec les énoncés de position au moment de leur publication. Le c.a. continue de travailler activement à l'interne, en tant que c.a., sur la lutte contre le racisme et l'oppression et à l'externe avec d'autres partenaires.

Mick Mawani indique que c'est la première fois qu'il assiste à l'AGA. Il remercie l'ACSP pour son excellent travail et entend s'impliquer à l'Association chaque fois qu'il le pourra.

La présidente commente une nouvelle lettre signée par 125 médecins travaillant aux soins intensifs et dans les salles d'urgence où ceux-ci exprimant la crainte que plus la pandémie dure longtemps, plus il est probable que la santé publique deviendra la cible des insatisfactions. Il est vraiment important de reconnaître que les décisions quotidiennes en santé publique ne sont pas faciles à prendre. Il est important pour nous, les membres de la communauté de la santé publique, de soutenir nos collègues.

Le 3 mai, le directeur général a comparu devant le Comité permanent de la santé de la Chambre des communes pour répondre à des questions dans le cadre de l'étude du comité sur la crise liée à la COVID-19. Les députés lui ont demandé pourquoi les directeurs de la santé publique et médecins-hygiénistes provinciaux et territoriaux n'utilisent pas plus pleinement leur pouvoir. Le directeur général a rappelé aux députés que les médecins-hygiénistes en chef, les directeurs de la santé publique et les médecins-hygiénistes sont des employés des provinces et des territoires; leur rôle est de conseiller les élus, qui eux ont le pouvoir de prendre les décisions finales.

Harman Sandhu fait référence aux rapports sur les impacts de la COVID-19 dans les établissements de soins de longue durée; il demande si l'ACSP prévoit prendre position dans ce dossier.

L'ACSP n'étant pas un organisme spécialiste des soins de longue durée, elle ne peut pas prendre l'initiative sur les questions connexes, mais elle pourrait soutenir les initiatives d'autres organismes.

H. Sandhu fait le commentaire que la pandémie a accru l'intérêt pour la santé publique au sein de la population, et que les jeunes commencent à se passionner pour les carrières dans ce domaine. Est-ce qu'il y a des conversations, au gouvernement ou à l'ACSP, sur la stratégie à adopter pour la planification de la main-d'œuvre en santé publique?

La planification des ressources humaines en santé publique est un défi; un groupe de travail s'était penché sur la question après le SRAS. La planification de la main-d'œuvre fera partie du travail courant de l'ACSP après la COVID.

Lynn McIntyre aimerait en savoir plus sur le rôle de plaidoyer de l'ACSP en faveur d'une loi fédérale sur la santé publique.

L'ACSP propose une nouvelle « Loi sur la santé publique du Canada » plutôt que des modifications à la Loi canadienne sur la santé. Il s'agirait d'une loi distincte qui créerait des normes nationales dans plusieurs domaines à l'échelle de la prestation des services de santé publique et qui offrirait des fonds fédéraux aux provinces et territoires pour les aider à respecter ces normes. Nous consulterons nos membres lorsqu'un document préliminaire sera disponible.

Sheila Sears demande si l'ACSP envisagerait de ne pas revenir aux conférences en personne (y compris pour l'AGA) pour des raisons environnementales et pour rendre l'accès plus équitable.

Le c.a. a commencé à en discuter. Ce sont certainement des raisons valides de tenir toutes les conférences virtuellement, mais il y a eu des commentaires de membres qui parlent de la valeur d'une conférence en personne. L'idée initiale est d'essayer de trouver un équilibre en

tenant certaines conférences en présentiel et d'autres en distanciel, sans écarter la possibilité de toutes les tenir virtuellement un jour. Nous continuerons d'explorer les options. L'ACSP est toutefois contractuellement obligée de tenir trois autres conférences en personne.

Surkhab Peerzada demande comment mobiliser l'opinion en faveur d'investissements dans des initiatives de santé publique en amont. À quoi ressemblent ce rôle de plaidoyer et cette mobilisation, par exemple pour cesser de financer la police afin d'investir dans des modèles de soutien de proximité?

Nous nous sommes demandé, à une séance récente du conseil d'administration, si nous avons fait du bon travail, depuis les huit dernières années, dans l'élaboration de documents explicatifs et d'énoncés de position factuels. Selon la rétroaction obtenue, les membres trouvent ces documents utiles, mais nous devrions parler davantage de la façon dont notre Association fait du plaidoyer, au-delà de la production de ces énoncés. Le c.a. voudrait discuter avec les membres des moyens de mobiliser l'opinion et de plaider en faveur de changements structurels et systémiques.

8.0 Mot de la fin et date de la prochaine assemblée

La présidente remercie le personnel de l'ACSP pour son travail et fait part de la démission de Frank Welsh de son poste de directeur des politiques de l'Association à compter du 30 juin 2021. Au nom de ses collègues, du conseil d'administration, du comité des affaires publiques avec qui il travaillait et de tous les membres de l'Association, elle remercie Frank pour ses apports à l'ACSP et lui souhaite beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions.

Vamini Selvanandan ajoute un point au rapport du comité des candidatures pour remercier Caitlin Johnston d'avoir représenté le c.a. au comité des candidatures en 2019 et 2020 (et lui présente ses sincères excuses de ne pas l'avoir nommée dans le rapport original).

En conclusion, la présidente remercie les membres de l'ACSP pour leur appui. L'Association continuera de préconiser des politiques publiques saines pour résoudre les problèmes de santé publique actuels et émergents tout en reconnaissant et en dénonçant les iniquités et les injustices sociales profondément enracinées. En faisant preuve de courage, d'innovation et de détermination, l'ACSP puisera dans la force collective que représentent la compétence en santé publique de ses membres et leur passion pour le changement afin d'accélérer les progrès dans des domaines clés.

La prochaine assemblée générale annuelle aura lieu virtuellement le mercredi 4 mai 2022.

La séance est levée à 13 h 33 (HAE).